

# Procès-verbal de l'AG du 29 mars 2025

## 1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur le Préfet,  
Messieurs les Députés,  
Madame et Messieurs, Syndics des communes de la Veveyse,  
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les conseillers communaux,  
Monsieur le Manager de l'ACV,  
Monsieur le Directeur de l'UFT,  
Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,  
Chers membres,  
Chers invités,  
Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,

L'assemblée, tenue au local du Stade du Lussy, est ouverte à 9h03.

Conformément aux dispositions des statuts, l'assemblée a été convoquée par courrier le 7 février 2025, respectant ainsi le délai de 20 jours. L'assemblée peut donc valablement délibérer.

41 membres ayant droit de vote sont présents, la majorité est ainsi fixée à 21 votes (*Note d'après séance, valeur par suite des clarifications cf. point 8*).

Une minute de silence et en consacrant nos pensées à tous les membres et proches disparus depuis notre dernière assemblée générale. Une pensée particulière pour Raoul Colliard pour l'engagement qui a durant sa vie entière su faire connaître notre Région sur le plan international

Concernant l'Ordre du jour, le comité propose de rajouter la validation des cotisations annuelles, comme cela avait été proposé lors de la dernière assemblée.

Ce rajout à l'ordre du jour est validé à l'unanimité.

## 2. Nomination des scrutateurs

Nous avons préalablement nommé Mesdames Cécile Dufour et Rachel Tedeschi.

## 3. Approbation du procès-verbal de l'AG ordinaire du 10 juin 2024

Le procès-verbal étant disponible sur le site internet de l'OTR, il n'en est pas donné lecture. L'assemblée n'a pas de remarques ou de questions concernant le procès-verbal.

Les membres présents approuvent le PV de l'AG ordinaire du 10 juin 2024 à l'unanimité.

## 4. Rapport de la Présidente

Rapport de Chantal Honegger Présidente :

*Les attractions touristiques sont des choses que vous devez voir parce que d'autres les ont vues.*

*Dans ce sens notre office du tourisme met tout en œuvre de propager et promouvoir toutes les attractions, les manifestations et le patrimoine dans notre district de la Veveyse.*

*Grâce à l'aide de nos communes qui connaissent mieux que personne autre, les trésors sur leur territoire nous nous efforcent à les mettre en valeur. Les informations qu'elles nous fournissent nous donne la possibilité à les rendre attractives et en faire la promotion. C'est une des missions principales de l'OTR.*

*Cela est loin d'être facile vu que notre district se trouve entre deux destinations touristique connue dans le monde entier. Le bassin Lémanique avec Montreux, Lausanne, Genève qui, seulement par leur nom attire beaucoup de monde. La Gruyère un point magique qui attire chaque année en augmentation des touristes des quatre coins du monde.*

*Devant face à Goliath. Mais nous ne nous laissons pas impressionner ! Même si nous faisons le plus petit pourcentage ensemble avec la Glâne du point de vue touristique de notre canton, les projets en cours et la forte volonté de tous les acteurs qui forme la grande famille du tourisme, nous allons réussir de devenir une contrée incontournable à visiter, surtout pour les familles.*

*Nous avons la chance que la croissance en nuitées continue. Mais un tourisme fort a besoin de soutien fort. Il faut investir et cela en temps, où les charges surtout pour les communes qui sont nos plus grands – permettez-moi le mot -sponsors, devient de plus en plus lourdes. Les investissements et les charges fasse aux entrées afin d'éviter les augmentations d'impôts, imposent automatiquement une remise en question des priorités.*

*Surtout pour nos communes qui ne voient pas forcément les retombées directes, cela pose un problème. Nous y travaillons. Il faut comprendre que cela n'est pas que l'attraction visible dont le tourisme a besoin, mais de la Restauration, des possibilités de nuitées que cela soit dans l'Hôtellerie ou parahôtellerie pour chaque budget, des commerçants innovatifs, des places attractives pour des loisirs avec des enfants et accessibles pour des personnes en mobilité réduite, style aire pique-nique avec place de feu et jeux. Ma liste est loin d'être exhaustive.*

*La commune de Châtel-St-Denis est naturellement privilégiée, elle a tout pour attirer des hôtes. Mais sa charge pour le tourisme est aussi énorme. A part les 42% qu'elle verse à l'Association des communes de la Veveyse elle verse un montant cette année de 150'00 francs en plus pour soutenir le tourisme, sur son territoire, comme la Bénichon, de nouveaux sentiers, par exemple d'église en Chapelle, les entretiens etc. Je remercie notre commune pour cela et de la confiance qu'elle nous en témoigne.*

*Cependant il ne faut pas sous-estimer la problématique de la Gouvernance de tous ces acteurs du Tourisme dans le District de la Veveyse. L'Association des communes de la Veveyse, Destination Veveyse et l'OTR. Qui fait quoi avec quels moyens, sans perdre son identité et sa mission. Je vous rends attentifs que déjà l'année passée lors de mon rapport je vous ai fait part de mon souci des chemins qui sont devenus plus compliqués et demandant de la compréhension de tous les partenaires. Une gouvernance simplifiée est une des stratégies fondamentales. L'ACV en est aussi conscient et après une année d'essais d'amélioration a proposé de donner un mandat à une Entreprise indépendante pour effectuer une analyse sur la gouvernance, afin de trouver une solution pour que chacun trouve sa place en toute sérénité et que les rôles soient bien définis pour le bien de la Région. Le comité de l'OTR salue cette proposition et attend d'être interviewé comme tous les autres partenaires, toujours sous l'aspect que nous sommes une association au sens des articles 60 et suivant du Code civil suisse et reconnu par l'UFT.*

*Mais que serait notre association, sans vous chers membres. Vous nous soutenez avec vos cotisations, votre engagement pour être des partenaires solides et sur lesquelles nous pouvons compter.*

*Votre amabilité envers nos hôtes, le sourire et l'innovation reflète la volonté d'attirer de nouveaux clients pour le bien de toute notre belle région. Vous êtes tout à fait conscient qu'il ne faut surtout pas sous-estimer les réseaux sociaux et le bouche à l'oreille qui en découlent.*

*Avec votre savoir-faire, vos suggestions et critiques constructives, dont je vous en remercie, vous nous aidez à faire face au grand défi de satisfaire nos hôtes et de nous adapter aux caprices du climat et de continuer à travailler sur un tourisme 4 saisons seule solution pour rester concurrentielle avec les autres Régions touristiques. Vous faites preuve de la volonté ferme de mettre en avant Les Paccots – La Veveyse, car seulement avec cette volonté la Région de point de vue touristique pourra survivre.*

*En sachant pertinemment que l'hôtellerie se trouve face à une rentabilité en baisse à la suite d'une hausse des charges qui ont pris l'ascenseur depuis la crise sanitaire. Je vous tire ma référence pour votre combat au quotidien. Dans tout cela, sans notre équipe de l'office rien ne pourrait fonctionner.*

*Sans elle nous ne serions pas en mesure d'assurer nos missions principales qui sont - permettez de vous les rappeler :*

- la promotion
- le marketing
- l'accueil
- l'information

*A la suite du départ de Monique Mouton et de Romaine Pillonel l'année est restée mouvementée. L'équipe restante composée par Mike et de Coralie a dû être complétée et restituée. Le team de 4 personnes renforcé par une stagiaire s'efforce aujourd'hui d'assurer les missions sur 2 sites. Un défi énorme afin d'éviter des heures supplémentaires qui prennent l'ascenseur et que nos collaboratrices et directeur partent en Burn-out. C'est aussi pour cela que nous avons dû nous rendre à l'évidence de ne pas ouvrir toujours notre site aux Paccots basé sur les prévisions du temps où nous pouvions nous attendre à peu de passage.*

*La situation du personnel vu l'implication du directeur dans les divers groupes de travail pour les projets touristiques et dans des commissions de l'ACV est considérable. Nous devons donc réfléchir de renforcer le poste du directeur à 100% au futur.*

*Avant de terminer mon rapport, je tiens à remercier les membres du comité, le personnel de l'ACV qui gère la comptabilité. Mais également tous nos partenaires de l'hôtellerie, parahôtellerie, les écoles de ski, la Destination Veveyse, les commerçants, l'UFT ainsi que les communes de la Veveyse et en particulier la commune de Châtel-St-Denis pour la collaboration et un engagement sans cesse.*

*Je vous remercie pour votre attention.*

## 5. Rapport d'activité 2024

Mike Aigroz remercie l'assemblée d'être présent en ce samedi matin pluvieux pour découvrir les faits marquants de 2024 qui fut une belle année du Tourisme.

L'accueil et l'information a représenté à nouveau l'activité principale de l'OTR. La neige et les bonnes conditions du début de saison ont monopolisé grandement l'équipe pour répondre aux attentes de nos hôtes.

L'OTR a également reçu le niveau 1 du label « Swisstainable » le 1<sup>er</sup> novembre 2024 qui représente une philosophie écoresponsable et qui est l'avenir du Tourisme. Le niveau est en cours d'obtention.

Au niveau des nuitées, marqueur important au niveau du Tourisme, le nombre de nuitées en Veveyse a augmenté de 5% pour atteindre 9'305 nuitées en 2024. Cela représente une forte augmentation en regard des autres destinations fribourgeoises. Le bon travail réalisé par les prestataires hôteliers et para-hôteliers ont permis ce beau succès. Le public cible reste la clientèle helvétique contrairement à nos voisins qui peuvent travailler avec des tours opérateurs internationaux.

Au niveau des produits touristiques, ils ont permis de faire découvrir la région grâce des expériences uniques. Les produits existants ont été maintenus et de nouveaux produits ont été conçus.

Les Highlights 2024 :

- Sentiers Gourmands
- Le Trésor des Bois
- Aventure Fondue
- RandoAlpagas & Fondue
- Pétanque sur glace

L'OTR remarque que certains produits marchent effectivement moins bien, comme la raquette à neige. Néanmoins, avec un seul événement cette année a pu être sold-out rapidement, ceci grâce aux bonnes conditions de cet hiver. Le sentier gourmand du Cerf ne fonctionne pas non plus à satisfaction. Peut-être trop long, il sera remanié pour permettre une nouvelle attractivité de ce produit en collaboration avec nos partenaires.

L'objectif d'un nouveau produit reste important à définir pour permettre de mieux cibler les attentes et de les faire bien fonctionner.

Certains événements phares fonctionnent très bien tels que la pétanque sur glace ou les discos sur glace. Certains événements plus petits sont moins connus mais ont néanmoins un joli succès malgré la moindre participation.

Pour mettre en avant tous ces produits et événements, une promotion est indispensable grâce au soutien de l'UFT. Au niveau local, nous avons pu compter en 2024 sur deux ambassadeurs de renom avec Alexis Monney et Carole Ulrich qui mettent toujours en avant notre région, malgré la fin de leur contrats respectifs.

Au niveau communication papier, la demande est toujours présente au niveau flyer ou brochures au niveau de notre clientèle.

Au niveau Web, la plateforme standardisée par l'UTP permet d'amener une vraie visibilité à notre Région complétée par quelques articles merchandising tels que bonnets et quelques autres articles qui vont agrémenter la boutique en 2025.

Au niveau réseaux sociaux, l'effort est maintenu car c'est un environnement très changeant, avec de l'inertie. Il y a sans cesse lieu de se réinventer et repositionner pour rester attractifs.

PROVISORIE

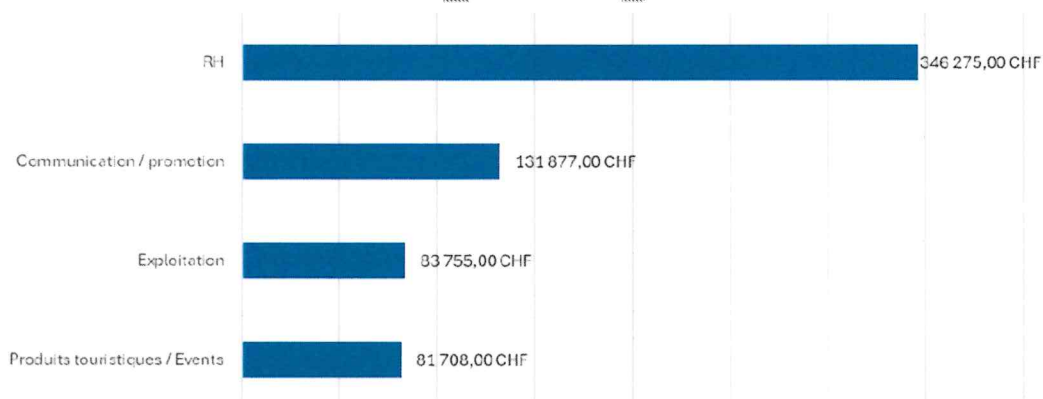
## 6. Présentation des comptes 2024

Les comptes sont accessibles de manière détaillée sur demande auprès de l'OT, en version simplifiée sur le site internet.

Les comptes de résultat 2024 sont présentés par Mike Aigroz. Ils présentent des recettes à hauteur de 677'650.-, réparties entre les contributions des communes et de l'État (513'251.-), les taxes de séjour (122'085.-, +11% par rapport à 2024), les produits et sponsoring (81'738.-), et les membres (21'130.-).

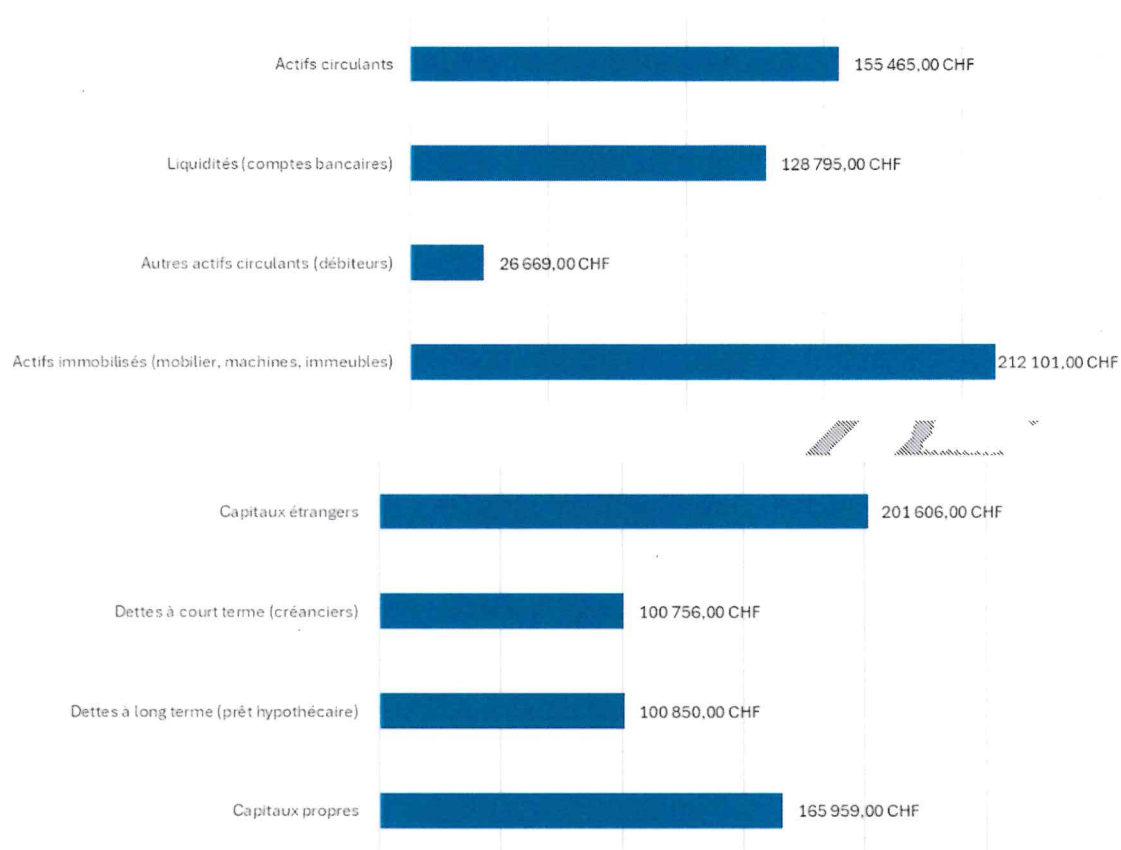


Les charges se montent à 643'617.-, constituées principalement par les ressources humaines (346'275.-), la communication et promotion (131'877.-, diminution 21% par rapport à 2024), les frais d'exploitation (83'755.-) et des charges sur produits touristiques (81'708.-, économie de 9%).



L'exercice se clôture ainsi sur un bénéfice de **34'085.-**.

Le bilan de l'association présente les actifs/passifs suivants :



Aucune question n'est demandée par l'assemblée.

PROV

## 7. Rapport de l'organe de révision pour l'exercice 2024

La parole est donnée à Grégory Schorro, réviseur pour présentation du rapport de la société Gefid Conseils SA :

*En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Organisation touristique régionale « Les Paccots – La Veveyse Tourisme » pour l'exercice 2024 arrêté au 31 décembre 2023.*

*La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.*

*Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.*

*Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.*

*Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.*

Gefid Conseils SA  
Grégory Schorro  
Réviseur agréé

## 8. Approbation des comptes 2024

Avant l'approbation des comptes par l'assemblée, Madame Noémie Berthoud prend la parole au nom de la Conférence des Syndiques de l'ACV :

*Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du comité, Mesdames et Messieurs les membres de l'association touristique régionale « Les Paccots-La Veveyse », Mesdames et Messieurs ; Mon nom est Noémie Berthoud, je suis Syndique de Semsales mais ici ce matin je représente la conférence des Syndics et donc l'ACV.*

*En préambule, nous rappelons que l'ACV a un double rapport avec l'OTR. Du fait de sa fonction de Région Touristique, elle est liée contractuellement à l'OTR à laquelle elle a confié le mandat d'exécuter certaines prestations spécifiques contre rétribution. Elle dispose ainsi des moyens d'actions relevant du contrat de mandat.*

*L'ACV est au surplus membre de l'OTR conformément à l'art. 5 des Statuts, cela d'ailleurs au même titre que toutes les communes de la Veveyse, puisque celles-ci en sont devenues membres de plein droit avec l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation sur le tourisme comme cela ressort de l'art. 6 du*

*Règlement. A ce titre, l'ACV et les communes disposent ainsi de tous les droits associatifs découlant des statuts et des dispositions légales applicables aux associations.*

*Cela étant dit et avant de passer au vote des comptes, nous vous faisons part, au nom de l'ACV, de notre position sur l'utilisation du bénéfice réalisé en 2024.*

*Conformément à ses Statuts, l'OTR est une association à but non lucratif reconnue d'utilité publique. Dans ce cadre, elle peut générer ponctuellement des bénéfices, mais ceux-ci doivent obligatoirement être réinvestis dans les missions statutaires et contractuelles de l'association, en particulier le développement touristique régional. L'accumulation de bénéfices récurrents n'est pas compatible avec la mission d'une OTR. Elle est également non conforme au contrat de mandat qui a été signé avec l'ACV et en vertu duquel vous êtes tenus d'utiliser les fonds alloués à l'exécution de tâches déterminées qui ont été convenues contractuellement.*

*L'ACV désire par conséquent que les bénéfices soient utilisés pour atteindre les objectifs du mandat de prestations ainsi que pour le bon développement du Masterplan. Nous avons des ambitions élevées pour ce projet et un financement limité. Il est dès lors impossible de réaliser un tel projet tout en laissant l'OTR constituer des réserves ou cumuler du bénéfice.*

*Qui plus est, ayant écouté votre présentation du rapport d'activité, nous ne pouvons que constater que les objectifs qui étaient les vôtres n'apparaissent pas dans ce rapport 2024. Nous tenons à vous rappeler qu'en votre qualité d'OTR agréée par l'UFT, vous êtes tenus, conformément à vos statuts et notamment à l'article 13 de la loi sur le tourisme :*

- 1. De participer à l'établissement de la stratégie touristique régionale*
- 2. D'assurer la coordination entre les acteurs touristiques régionaux*
- 3. D'exécuter les actions de marketing et de promotion touristique au niveau régional*

*Vous connaissez les enjeux pour notre région du projet 4 saisons. Il vous appartient, sans équivoque possible au vu de vos obligations légales, statutaires et contractuelles, d'en faire une priorité de votre agenda et de vos actions.*

*De plus, tant les nouvelles dispositions cantonales sur le tourisme que le mandat signé avec l'ACV vous imposent l'obligation de détailler dans votre rapport d'activités, non seulement l'utilisation concrète des montants reçus en lien avec les prestations demandées, mais également les actions menées pour le tourisme régional ainsi que ses résultats et une analyse de la satisfaction des acteurs locaux. Force est de constater que votre rapport ne répond pas à ces exigences.*

*La situation actuelle nous paraît inquiétante et compte tenu des manquements constatés, notamment du manque de compréhension par l'OTR des institutions et des enjeux pour la région, nous nous interrogeons sur le fonctionnement du comité au regard des principes de bonne gouvernance.*

*Compte tenu de ces constatations, nous nous voyons dans l'obligation de refuser les comptes 2024.*

*Nous souhaitons enfin que cette intervention et son contenu soient protocolés comme il se doit.*

*Je vous remercie de m'avoir écoutée, au nom de l'ACV, et de prendre en considération ces propos qui se veulent constructifs.*

À la suite de ces propos, François Genoud fait remarquer que selon les préambules de Noémie Berthoud, les Communes sont au bénéfice de chacune 1 voix en plus de celle de l'assemblée. Les bulletins de votes manquants (Communes de la Veveyse) seront remis. Les comptes peuvent donc être soumis au

vote de l'assemblée et présentes après plusieurs tours (pour recontrôles et comptages), le résultat suivant :

- Approbation des comptes : 19 voix
- Refus des comptes : 11 voix
- Abstentions : 11 voix

Sur la base du régime en vigueur (majorité absolue), les comptes sont donc refusés.

Le vote est confirmé par le préfet en mentionnant qu'une nouvelle assemblée devra représenter les comptes mis à jour afin d'être validé.

**\* Note d'après séance :**

En marge de l'assemblée, des clarifications ont été entreprises au niveau légal et en fonction des statuts de l'association. C'est bien la majorité simple (et non la majorité absolue) qui s'applique.

**Les comptes sont donc, au regard des bulletins rentrés, validés !**

## 9. Programme d'activités 2025 et budget

Mike Aigroz présente le programme d'activité, qui sera résumé par un passage à travers les 4 saisons de notre région.

- Volonté de développer les produits et événements
- Continuer le marketing via la collaboration avec l'UFT.

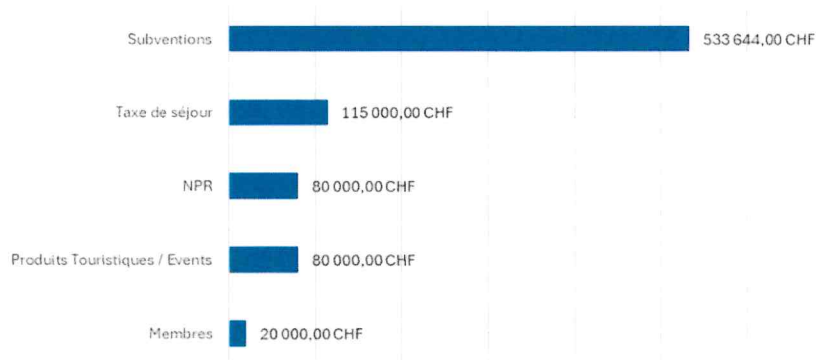
Les axes de développement pour l'avenir sont présentés :

- **FAMILLE** : Activités et programmes intéressants avec « De l'étable à la table », activités de géocaching » dans chaque commune et « Enigmes et Gourmandise » à Semsales
- **GASTRONOMIE** : Branche principale du tourisme de notre région, il y a lieu de poursuivre tout ce travail commercial et marketing envers cette branche. Les sentiers gourmands attirent également une nouvelle clientèle, qui vient vivre une expérience gastronomique et qui reviendra à coup sûr.
- **TRADITIONS** : Participation à l'organisation de la Bénichon. 1<sup>er</sup> août à Châtel-St-Denis au niveau régional en marge du Giron des Jeunesses, sans oublier la « Marche du géant armailli », projet en lien avec le Master plan « Le Monde des Géants » sous l'égide du Comité de Projet COPRO de l'ACV) et qui a permis d'obtenir le soutien de la NPR et ainsi bénéficier d'un montant de 80'000.- sur un total de 103'000.-. Ce projet permettra ainsi bon nombre de retombées régionales.
- **NATURE** : Événement « C'LE PRINTEMPS » le 10 mai 2025, TRAIL DES PACCOTS traversera plusieurs communes le 25 mai et participation dans bon nombre de groupes de travail dans le développement des parcours vélos, balisage pédestre, raquettes et skimo.

- EVENT CORPORATE : Fort développement des événements pour les entreprises (le canton avec 100 participants en 2024) avec par exemple les Sentiers gourmands, la pétanque sur glace ou patinage libre.

Les budgets 2025 est présenté à l'assemblée, il a été validé à l'interne par le comité en date du 21 mars 2025 :

Il prévoit les produits suivants pour un total de 826'644.- :

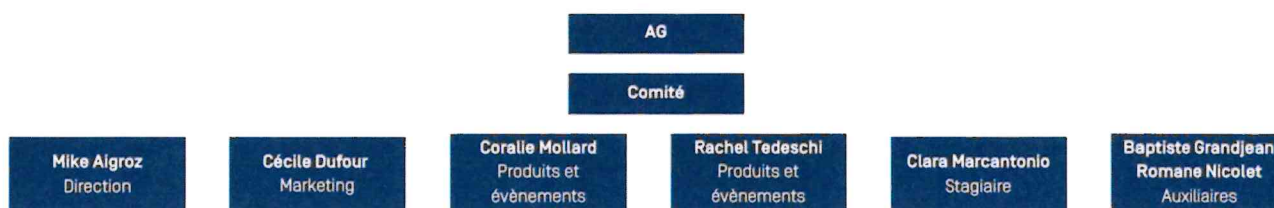


Au niveau des charges, l'exercice 2025 prévoit les montants suivants, pour un total de 876'961.- :



Le budget 2025 présente dès lors une perte prévisionnelle de 50'137.-.

L'organisation actuelle de l'OTR est la suivante :



Mike Aigroz remercie son comité pour le soutien apporté depuis son arrivée, l'équipe en place pour la collaboration au quotidien, les collaboratrices de l'OT, mais également vous, les membres.

## 10. Admissions et démissions

Le comité se réjouit de présenter les nouvelles admissions de membres depuis la dernière assemblée générale ordinaire, et nous sommes au regret de vous annoncer également quelques démissions.

### ADMISSIONS MEMBRES

Au Grain D'orge, Châtel-St-Denis

Les Cultur'ailes, Châtel-St-Denis

Ski-Club de l'Étoile, Grattavache

Buvette Incrota, Châtel-St-Denis

G51 Lounge Bar, Châtel-St-Denis

Hôtel de ville, Attalens

Institut St-François de Sales, Châtel-St-Denis

Chambre d'hôtes, Celine Di Venuto, Châtel-St-Denis

### DÉMISSIONS MEMBRES

Alpi'Trail

A Grey House

Attitude Oxygène

Au Petit Gîte

Barbecue-shop

Cabinet de massothérapie

Café La Randonnée

CAS Section de la dent-de-Lys

Chalet La Source

Chambre d'hôte, Ewa Vionnet

Chalet Marolèche

Chèvrerie de Grattavache

Domaine des Rueyres

Evasion Alpine

Home+ Foyer

La Fabrik Bar

La Ferme des sens

La nature en randonnée

Nelbois

Ranch du Rotzé

Restaurant Sichuan

Sérénité et santé

Sinensis

Vacances à la ferme

VeloEplaisir

Plusieurs démissions font suite à la cessation de leurs activités. Certains prestataires n'étaient plus en lien avec la stratégie ou le nouveau système de cotisations ont également préféré démissionner de l'association.

## 11. Présentation nouvelles cotisations.

Mike Aigroz rappelle les catégories de membres de notre association :

<p><b>Partenaires touristiques</b></p> <p><i>Premium, CHF 500</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mentionné sur le site internet</li> <li>Recommandé auprès des touristes</li> <li>Conseils &amp; services personnalisés pour événements</li> <li>Possibilité d'afficher des supports de communication</li> <li>Apparition dans notre brochure annuelle (1/2 page)</li> <li>Tarifs préférentiels sur la location des bancs de marché</li> <li>Invitation à un brunch des partenaires</li> </ul>	<p><b>Partenaires touristiques</b></p> <p><i>CHF 250</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mentionné sur le site internet</li> <li>Recommandé auprès des touristes</li> <li>Conseils &amp; services personnalisés pour événements</li> <li>Possibilité d'afficher des supports de communication</li> <li>Apparition dans notre brochure annuelle</li> <li>Tarifs préférentiels sur la location des bancs de marché</li> </ul>	<p><b>Membres OT</b></p> <p><i>Commerces</i></p> <p><i>CHF 100</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Invitation et droit de vote à l'AG</li> <li>Apparition dans notre brochure annuelle</li> <li>Tarifs préférentiels sur la location de nos bancs de marchés</li> </ul>	<p><b>Membres OT</b></p> <p><i>Personnes individuelles</i></p> <p><i>CHF 60</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Invitation et droit de vote à l'AG</li> <li>20 % de réduction sur un sentier gourmand de votre choix par année</li> </ul>	<p><b>Package communication</b></p> <p><i>Ouvert à tou-te-s</i></p> <p><i>CHF 50</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Apparition dans la brochure annuelle (distribuée à plus de 3'000 exemplaires)</li> </ul>	<p><b>Partenaires manifestation</b></p> <p><i>CHF 100</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sau les manifestations du district de la Veveyse peuvent prétendre à un soutien LPLVT.</li> <li>Les manifestations doivent être publiques et avoir un rayonnement touristique hors du district de la Veveyse.</li> <li>Les organisateurs doivent être membres de l'association "Les Paccots - La Veveyse Tourisme".</li> </ul>
--	--	--	--	--	---

Une nouvelle cotisation « Partenaires manifestation » a été établie pour permettre de lier ces acteurs touristiques à notre OTR. La Désalpes de Semsales rejoint également son admission.

Ces catégories ont permis également la mise en place de Workshop liés aux activités des membres.

Le nouveau système de cotisations est soumis au vote de l'assemblée qui est approuvé par 41 voix [1 abstention].

## 12. Nominations statutaires

Chantal Honegger annonce à l'assemblée la démission du comité de Madame Annabel Powels. Elle est remerciée pour son engagement et son intérêt envers le développement du tourisme régional. Excusée aujourd'hui, elle recevra un petit présent ultérieurement.

Chantal Honegger annonce également sa démission du poste de présidente de l'OTR. Elle restera toutefois membre du comité, lié à la fonction de représentante du conseil communal du siège social (Selon l'article 21 des statuts) et responsable du dicastère du Tourisme de Châtel-St-Denis.

Le comité vous propose la candidature de M. Thomas Steiner, consultant en tourisme, professeur à la Haute école de gestion de la HES-SO Valais et déjà membre du comité.

L'assemblée générale valide l'élection de Thomas Steiner à l'unanimité (39 voix) et sous les applaudissements.

### 13. Divers

Mike Aigroz informe l'assemblée du nouveau partenariat avec Damien Rijken, nouvel ambassadeur de l'OTR, influenceurs de Semsales qui permettra de promouvoir encore d'avantage notre patrimoine et savoir-faire.

Thomas Steiner souhaite prendre la parole :

*« Chères et chers membres,*

*C'est avec une grande émotion et une immense gratitude que je prends aujourd'hui la présidence de notre office de tourisme régional. Je le fais avec respect pour le chemin parcouru, avec reconnaissance pour celles et ceux qui nous ont portés jusqu'ici et avec confiance pour ce que nous allons construire ensemble.*

*Je tiens à remercier du fond du cœur notre présidente sortante, Chantal Honegger, pour son engagement absolument remarquable. Chantal, tu as tenu la barre avec constance, même lorsque les vents étaient contraires. Tu as défendu notre structure, sa mission, et sa légitimité avec courage, patience et intégrité. Ce fut parfois un combat, et tu l'as mené avec dignité. Merci. C'est un privilège de pouvoir continuer ce chemin à tes côtés, avec toi à bord.*

*Je souhaite également saluer les efforts de Mike, notre directeur, et de toute l'équipe de l'office. Ensemble avec les prestataires, vous êtes les visages du tourisme régional, au quotidien, sur le terrain. Vous faites vivre l'accueil, l'image, l'identité de notre région. Et vous aussi le faites, même dans des conditions tendues, sans jamais perdre votre engagement ni votre cap. Votre professionnalisme m'inspire et votre résilience m'engage. Chères et Chers membres, je me réjouis de travailler avec vous, dans la bonne humeur, dans l'écoute, et dans l'envie de faire bien et de faire ensemble. Merci pour votre confiance !*

*Maintenant je m'adresse aux communes et à l'ACV :*

*Il est tout à fait légitime de s'interroger sur la gouvernance et les dynamiques de collaboration dans un réseau aussi vivant que celui du tourisme régional. Cela dit, il est important de faire la distinction : le tourisme dans la Veveyse n'a pas un problème structurel de gouvernance, mais a connu, ces derniers temps, des tensions liées à des pressions extérieures, qui ont parfois fragilisé les personnes en place et la stabilité du travail accompli. Nous savons que le mot « gouvernance » peut servir deux types d'élan : celui d'un engagement sincère en faveur de la coopération, ou, parfois, celui d'une volonté de redessiner les équilibres institutionnels au profit d'intérêts extérieurs. Il est essentiel de rester lucides à ce sujet.*

*Cela ne nous empêche en rien — bien au contraire — d'accueillir avec ouverture et professionnalisme toute initiative visant à améliorer le dialogue entre les acteurs touristiques de la Veveyse. Notre volonté de collaboration est entière. Je rappelle que notre office est l'organe touristique officiellement reconnu par l'Union fribourgeoise du tourisme (UFT).*

*Nous comprenons que certaines institutions plus récentes, qui ne disposent pas d'une expertise touristique, aient besoin de mieux comprendre nos rôles, nos responsabilités, et notre manière de fonctionner. Cela fait partie d'un dialogue constructif.*

*Dans cet esprit, nous prendrons une part active dans toute analyse sérieuse et transparente. Cela inclut également de revenir sur le chemin parcouru, d'éclairer les étapes, d'interroger les faits, et d'écouter*

*tant les personnes qui nous ont quittés que celles qui nous soutiennent au niveau local, régional et cantonal.*

*Ce que nous souhaitons, c'est consolider le travail accompli, renforcer la clarté des rôles, et avancer ensemble dans l'intérêt des hôtes, des prestataires, et de toute la région. Et maintenant : au travail.*

*Tout d'abord, j'examinerai avec le préfet et l'UFT la validité du vote concernant les comptes [initialement budget, rectifié par M. Marc Fahrni dans les divers]. A ma lecture des statuts, la majorité simple suffit et les comptes sont validés. Pour la suite, nous partagerons avec vous une stratégie. J'ai été mandaté par le comité d'élaborer une stratégie pour l'OT. Il s'agit maintenant de la discuter et de la présenter. Et nous avons prévu de venir à votre rencontre, de passer dans les communes pour vous présenter notre travail.*

*Je terminerai avec une maxime qui m'accompagne depuis que je l'ai entendue :  
« Un homme déterminé agit – le reste n'est que littérature. »*

*Je vous remercie de votre attention ».*

Christophe Renevey, Directeur adjoint de l'UFT, remercie l'OTR et félicite la présidente pour le travail accompli et se réjouit de pouvoir collaborer à futur avec notre nouveau Président.

Il mentionne que Les Paccots est une petite région touristique mais une vraie pépite qui permet d'offrir ce que les gens recherchent.

L'OTR fait avec de petits moyens pour 2 Points d'Informations sachant que les hôtes privilégient de plus en plus le digital bien que le contact à nos hôtes souhaite être maintenu.

Il félicite la région pour l'offre hôtelière présente avec, pour lui, l'un des plus beaux hôtels du canton. C'est une chance et il faut le mettre en avant.

L'OTR est un moteur en termes de marketing territorial, c'est lui qui fait bénéficier par son image, l'économie, la culture de toute une région. C'est un peu une « Start-up », du fait de sa petite équipe qui vise écotourisme et la durabilité.

Il encourage l'assemblée à profiter de cette nature incroyable dans la région afin de tirer son épingle du jeu. La Veveyse propose une belle offre en été, intéressante en hiver à retravailler par rapport au réchauffement climatique.

Il encourage à rester simple, Nature, Tradition, Gastronomie, souhaite plein succès et encourage à travailler ensemble !

Marc Fahrni fait remarquer que dans l'allocution de Thomas Steiner, c'est bien l'approbation des comptes et non des budgets qui est faite par l'assemblée. Confirmation de l'intéressé (et PV adapté en conséquence).

Mike Aigroz en fin de d'assemblée remercie infiniment Chantal pour tout le travail réalisé.

La tombola organisée lors de l'assemblée permet aux n° 9, 21 et 37 de gagner une aventure fondue.

Chantal Honegger remercie l'assemblée, constate que la parole n'étant plus demandée, elle clôt l'assemblée à 10h31.